

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 21 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 21 mai 2019 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
M. Robert Bureau  
M<sup>me</sup> Lisette Fréchette  
M<sup>me</sup> Annic Gingras  
M. Jean-Claude Gosselin  
M. Jérôme Guillot-Hurtubise  
M. Réjean Lacroix, vice-président  
M. Daniel Lavoie  
M. Stéphane Lépine  
M. Steve Pelletier  
M<sup>me</sup> Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire  
M<sup>me</sup> Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA  
M<sup>me</sup> Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 37**

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-2019-51 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 6.1 Surveillance du midi – Retrait de ce point
- 6.2 Calendrier scolaire 2019-2020 de la formation générale des adultes (FGA) – Autorisation de consultation – Modification au titre
- 7.4 Politique de congé sans traitement – Autorisation de consultation – Ajout de ce point.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 30 AVRIL 2019**

CC-2019-52 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 30 avril 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PROJETS ÉDUCATIFS DES ÉTABLISSEMENTS**

La directrice générale, Édith Pelletier, dépose les projets éducatifs des écoles suivantes :

École Dominique-Savio, École Hamelin, École de la Passerelle, École Masson, École Saint-Jean-Bosco, École Saint-Philippe et École du Baluchon.

Les orientations et les objectifs des projets éducatifs de ces établissements sont conformes au plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Sommets tel que le prévoit l'art. 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique*. Ils prendront effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA) – AUTORISATION DE CONSULTATION**

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives présente un projet de calendrier scolaire 2019-2020 de la formation générale des adultes (FGA) pour autorisation de consultation.

CC-2019-53 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires autorise la consultation des organismes concernés pour le projet de calendrier scolaire 2019-2020 de la formation générale des adultes élaboré avec la partie syndicale, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL -  
ADOPTION**

ATTENDU que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2019-2020 ;

ATTENDU que le comité de répartition des ressources de la Commission scolaire des Sommets a analysé ces ajouts ;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a octroyé des sommes supplémentaires afin d'ajouter des ressources en soutien direct aux élèves ;

CC-2019-54 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte officiellement le plan d'effectifs des professionnelles et professionnels de la Commission scolaire des Sommets pour l'année 2019-2020, tel que déposé ;

QUE le conseil des commissaires autorise la directrice générale à procéder à des ajustements au nombre de ressources professionnelles régulières. Ces ajustements, le cas échéant, seront présentés au conseil des commissaires du 25 juin 2019 prochain en guise de suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN - ADOPTION**

ATTENDU que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2019-2020 ;

CC-2019-55 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte officiellement le plan d'effectifs des employées et employés de soutien de la Commission scolaire des Sommets pour l'année 2019-2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CRÉATION DE POSTES À TEMPS COMPLET EN ADAPTATION  
SCOLAIRE**

ATTENDU que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche présente une proposition d'ajout de postes aux effectifs du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire ;

CC-2019-56 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution de créer deux postes réguliers à temps complet de techniciens en éducation spécialisée (TES).

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

L'ajout de ces postes réguliers à temps complet sera reflété sur le plan d'effectifs du secteur de l'adaptation scolaire 2019-2020, qui sera présenté pour adoption lors de la séance du conseil des commissaires prévue le 25 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**POLITIQUE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT – AUTORISATION DE CONSULTATION**

ATTENDU que la directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche présente la Politique relative à l'octroi de congés sans traitement, tel que déposé ;

CC-2019-57

Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires soumette à la consultation des instances concernées le projet de Politique relative à l'octroi de congés sans traitement, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**BUDGET 2019-2020**

**TABLEAU DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT**

Serge Dion, directeur général adjoint, présente le tableau des activités d'enseignement pour l'année scolaire 2019-2020.

**BUDGET PRÉLIMINAIRE DES DÉPENSES**

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, et Édith Pelletier, directrice générale, présentent l'état des dépenses prévues pour 2019-2020.

**OCTROIS DE CONTRATS**

**IMPERMÉABILISATION DES FONDATIONS À L'ÉCOLE JARDIN-DES-FRONTIÈRES À STANSTEAD**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à l'imperméabilisation des fondations ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 23 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans le meilleur délai possible ;

CONSIDÉRANT que Constructions Guy Sébas Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Cimaise ;

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)* ;

CC-2019-58 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Constructions Guy Sébas Inc. le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 484 800 \$ (excluant les taxes) ;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES DE VENTILATION À L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE À WINDSOR**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la mise à niveau des systèmes de ventilation ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 1<sup>er</sup> mai 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans le meilleur délai possible ;

CONSIDÉRANT que Les Constructions Mario Fafard Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Cimaise ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)* ;

CC-2019-59 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Les Constructions Mario Fafard Inc. le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 859 298 \$ (excluant les taxes) ;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES À L'ÉCOLE BRASSARD-SAINT-PATRICE, PAVILLON BRASSARD À MAGOG**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des blocs sanitaires ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 24 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans le meilleur délai possible ;

CONSIDÉRANT que Les Constructions Mario Fafard Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme ADSP- Architecture et Design ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)* ;

CC-2019-60 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Les Constructions Mario Fafard Inc. le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 590 018 \$ (excluant les taxes) ;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES À L'ÉCOLE DU VAL-DE-GRÂCE À EASTMAN**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des blocs sanitaires ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 1<sup>er</sup> mai 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans le meilleur délai possible ;

CONSIDÉRANT que Constructions Guy Sébas Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Cimaise ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)* ;

CC-2019-61 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Constructions Guy Sébas Inc. le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 304 000 \$ (excluant les taxes) ;

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES À SAINT-ADRIEN**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des blocs sanitaires ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 1<sup>er</sup> mai 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans le meilleur délai possible ;

CONSIDÉRANT que Les Constructions Gouin est le plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Artefac architecture ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)* ;

CC-2019-62

Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Les Constructions Gouin le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 174 871 \$ (excluant les taxes) conditionnellement à l'obtention d'une licence de la Régie du bâtiment en bonne et due forme ;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, Mme Annic Gingras s'étant abstenue de voter.

**CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

**COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Le président fait état des événements auxquels il a participé.

Le congrès de la FCSQ aura lieu les 30 et 31 mai 2019 au centre des Congrès de Sherbrooke.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale annonce la tenue des galas qui se tiendront dans les établissements.

Le projet Wotton en lumière (école branchée) recevra un prix de reconnaissance en lecture 2018-2019 remis par le MÉES.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 h 10**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2019-63

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire générale